

Interview de Patrick WALLERAND, Directeur des programmes internationaux à l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF)

# L'ATTF, une agence au service de la politique gouvernementale de coopération avec les pays émergents

La mission première de l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) est le transfert des connaissances et de l'expertise du Luxembourg dans le domaine bancaire et financier. Son activité principale est l'organisation de formations dans 37 pays répartis dans tous les continents. Dans l'entretien repris ci-dessous, M. Patrick Wallerand\* définit les principales missions et activités de l'ATTF dont il est le directeur des programmes internationaux.



place de Luxembourg comme centre d'excellence. Concrètement, le transfert de connaissances est assuré non pas par la petite équipe de neuf personnes de l'ATTF, mais par des experts et des spécialistes émanant de la place financière de Luxembourg.

Ce transfert se fait via des formations; notre activité principale est l'organisation de formations, aussi bien dans chacun des pays concernés (en dehors de l'Union Européenne) qu'à Luxembourg. A l'heure actuelle, ces formations concernent 37 pays répartis dans tous les continents. Toutefois, c'est en Asie et en Europe que se trouvent la plupart de nos partenaires. En Europe, cela représente un vaste territoire qui va de l'Europe du nord, notamment les pays baltes, jusqu'à l'Europe du sud-est en passant par l'Europe centrale.

Pour ce qui est de l'Asie, l'ATTF délivre des formations dans plusieurs pays d'Asie centrale et du sud-est asiatique auxquels il faudrait ajouter deux pays du BRIC: la Chine et la Russie ainsi que quatre pays africains et un pays d'Amérique centrale. Ces formations ont lieu aussi bien dans les pays concernés qu'à Luxembourg. Dans ce cas, l'impact de l'action de développement de la place financière est plus visible pour nos participants, d'autant que les institutions et les grands acteurs de la place participent à un niveau ou à un autre dans la mise en œuvre de ces formations.

**Il existe d'autres instituts de formation à Luxembourg. Dans ces conditions, comment se positionne l'ATTF par rapport à ceux-ci?**

Si un acteur bien connu tel que l'IFBL ainsi que d'autres entités privées ont pour vocation de former les professionnels du secteur financier luxembourgeois, notre mission est purement internationale. Il faut noter aussi que l'ATTF est largement subventionnée par l'Etat, ce qui permet d'offrir gratuitement ces formations à nos contreparties externes. Ce faisant, l'ATTF est au service de la politique gouvernementale de coopération et de soutien des secteurs financiers des pays émergents en prestant des formations gratuites à destination de leurs professionnels financiers.

**Quels sont les critères pour choisir les pays avec lesquels l'ATTF travaille? Ce choix est-il fait à votre niveau ou celui de l'Etat?**

Au début, l'ATTF a commencé à fonctionner avec un nombre réduit de pays situés surtout en Europe de l'est. Au fur et à mesure de nos 12 années d'existence, la liste s'est allongée pour arriver aujourd'hui à un total de 38 pays. Quant au choix des pays, ce n'est pas à notre niveau qu'il est effectué, mais celui de l'Etat. Ou plus précisément celui des ministères évoqués plus haut. En fait, ce sont eux les véritables donneurs d'ordres. Et, ils peuvent avoir des motivations et des buts différents. Ainsi, la Direction de la Coopération au développement travaille avec plusieurs pays partenaires avec lesquels elle a des liens privilégiés de partenariat, pays où nous pouvons intervenir afin de participer au développement de leur secteur financier. Pour sa part, le Ministère des Affaires étrangères peut souhaiter assurer un courant commercial avec certains d'entre eux ou participer de manière pratique à l'accession d'autres à l'Union Européenne. Idem pour le Ministère des Finances qui vise aussi à renforcer des liens économiques et commerciaux avec nos voisins ou avec des pays plus lointains disposant de structures financières relativement avancées.

Par conséquent, nous sommes amenés à intervenir dans plusieurs pays aux profils économique et financier souvent contrastés. En outre, il convient de préciser également que les formations se déroulant à Luxembourg sont intégralement supportées par le Ministère des Finances vu qu'elles ont également une dimension promotionnelle pour la place de Luxembourg. A partir du choix ministériel, il nous revient la tâche de rechercher et de trouver un partenaire fiable et efficace dans chaque pays. Il peut s'agir en l'occurrence de la banque centrale, de l'association des banques ou de toute autre entité financière du pays partenaire ayant les capacités de mettre sur pied l'organisation des formations. Ceci nous amène à passer en revue de façon systématique tous les aspects du projet: la logistique, le public cible et sa taille, les thèmes abordés, la langue d'enseignement, etc...

L'anglais est d'office utilisé, mais il est des endroits où il est moins bien pratiqué auquel cas notre partenaire s'occupera de la traduction. Au total, l'année dernière, près de 2900 professionnels étrangers du monde de la finance ont pris part à plus de 110 programmes de formation. En outre, l'ATTF a presté quelque 300 jours de consultation auprès d'institutions ou des professionnels de la finance à l'étranger, le plus souvent dans le cadre

de projets menés par LuxDev, l'agence luxembourgeoise de coopération au développement.

**Concrètement comment est conçu un programme de formations à l'ATTF?**

Notre catalogue de formations comporte près de 50 thèmes dans les domaines bancaire, financier et même comportemental. Il est mis à la disposition de nos partenaires pour qu'ils nous soumettent leurs demandes sur base annuelle. Nous évaluons alors la pertinence et la cohérence de leurs demandes en fonction du niveau de développement de leur secteur financier et dans les limites du budget qui nous est alloué par les ministères bailleurs de fonds. C'est ainsi que lors de sa dernière réunion le 15 décembre dernier, notre conseil d'administration a fixé le programme d'activités ATTF de 2012 sur proposition de la direction. Enfin, munis de ces éléments, nous répondons à nos partenaires pour leur préciser de quelle manière nous comptons tenir nos engagements à leur égard et déployer nos opérations de formation. A ce stade, il me revient, en tant que directeur des programmes, la tâche de trouver et sélectionner les experts qui vont assurer les formations.

Ainsi, pour l'année 2012, ce programme comporte quelque 90 formations à l'étranger, dans 26 pays, et 18 à Luxembourg pour un budget de près de 3 millions d'euros. Ce budget sert à couvrir les frais de fonctionnement de l'ATTF, les honoraires des experts ainsi que leurs frais de voyage et d'hébergement. Une petite précision toutefois: pour les formations qui se déroulent à Luxembourg, une légère contribution de l'ordre de 10% est demandée aux participants qui payent par ailleurs leur voyage jusqu'à Luxembourg tandis que celles qui sont délivrées à l'étranger sont tota-

lement gratuites. Dès lors, il s'agit de bien comprendre que pour l'Etat, nos actions de formations se situent dans une optique de coopération au développement ou d'assistance technique à un niveau bilatéral. En d'autres termes, il s'agit d'un transfert gratuit de connaissance qui s'inscrit dans le cadre de la politique générale de coopération du gouvernement.

**Quels sont vos rapports avec d'autres acteurs importants de la place?**

Nos actions de formations, qu'elles soient déployées à Luxembourg ou à l'étranger, mettent en évidence le savoir faire patiemment construit au cours des 40 dernières années et contribuent ainsi à mieux faire connaître la place financière voire le pays. Les contacts sont donc fréquents avec les différentes entités que sont l'agence de promotion de la place financière Luxembourg for Finance, l'ALFI, les associations professionnelles (ALCO, PRIM, POG) ou la Bourse de Luxembourg, notamment à travers des visites. Il faut ajouter que pour des groupes bien ciblés, nous organisons aussi des visites à la CSSF et à la BCL, pour ne citer que ces deux-là.

\* Patrick Wallerand est Directeur des programmes internationaux à l'ATTF. Chargé de la coordination de toutes les actions de formation et de consultation que l'ATTF mène à l'étranger et donc des relations avec tous les partenaires locaux, il gère également le réseau d'experts et conduit la définition et la mise en place du programme de formation. Il a rejoint l'ATTF en 2008, après plus de 25 ans dans le secteur bancaire à Bruxelles, Londres, New York et Luxembourg. En fait, Patrick Wallerand est lié au Luxembourg depuis 25 ans. Il a fait ses débuts à la Banque Internationale à Luxembourg au siège, puis à New York avant de rejoindre la BCEE pour laquelle il a monté et développé le bureau de représentation à New York. Par la suite, il a occupé diverses fonctions de responsabilité à Cedel devenue entretiens Clearstream S.A.

Source: Bourse Info n° 63, Bourse de Luxembourg

**Pour commencer, pouvez-vous brièvement présenter l'ATTF?**

Créée en 1999, l'ATTF, Agence de Transfert de Technologie Financière, a été constituée sous la forme juridique d'une société anonyme. L'Etat luxembourgeois en est le principal actionnaire, représenté par le Ministère des Finances, le Ministère des Affaires étrangères et la Direction de la Coopération au Développement. Aux côtés de l'Etat, on trouve des acteurs importants de la scène financière et éducative du Luxembourg: la CSSF, la BCL, la Chambre de Commerce, PROFIL, l'Université du Luxembourg et l'IFBL.

En fait, une petite précision s'impose ici concernant le terme «Technologie» qui pourrait induire en erreur certains. Il ne s'agit ni d'informatique, ni d'électronique mais bien de techniques financières. Car, c'est dans le domaine bancaire et financier que le Luxembourg possède une expertise certaine et un savoir-faire hors pair. C'est à partir de ce constat que l'idée a été lancée de transférer cette expertise et ce savoir-faire en les partageant de façon non commerciale avec des pays émergents qui en manifesteraient le désir ou avec lesquels nous aimerions éventuellement avoir des relations d'affaires. D'où la naissance de l'ATTF comme institution autonome.

**Quelles sont les principales missions de l'ATTF?**

La mission première de l'ATTF est précisément le transfert des connaissances et de l'expertise du Luxembourg dans le domaine bancaire et financier. Par ce biais, même si c'est de manière indirecte, elle contribue aussi à promouvoir la

## State Street Investor Confidence Index

# L'Indice de confiance des investisseurs baisse de 94,5 à 92,4 points en janvier

State Street Global Markets, la division de recherche et d'analyse financière et de courtage de State Street Corporation (NYSE: STT), a publié les résultats de l'indice de confiance des investisseurs «State Street Investor Confidence Index®» (ICI) pour le mois de janvier 2012. L'indice mondial de la confiance des investisseurs s'est établi à 92,4 points en janvier, en baisse de 2,1 points par rapport au niveau corrigé de 94,5 obtenu en décembre.

En Amérique du Nord, les investisseurs institutionnels affichent la plus forte aversion au risque, avec un indice régional en repli de 0,1 point à 89,8 par rapport au niveau corrigé de 89,9 en décembre. La confiance en Europe a chuté de 10,1 points, passant de 101,7 points (niveau corrigé) en décembre à 91,6 points en janvier, les investisseurs institutionnels européens procédant à des réallocations d'actifs hors de leurs positions de base en actions.

Les investisseurs en Asie, en revanche, ont augmenté leurs allocations en actions, l'indice régional de la confiance ayant aug-

menté de 3,3 points à 96,9 par rapport au niveau corrigé de 93,6.

Développé par State Street Associates (SSA), la division de recherche de State Street Global Markets établie en partenariat avec l'université de Harvard, sous la direction de Ken Froot et Paul O'Connell, l'indice de confiance des investisseurs de State Street évalue de manière quantitative l'appétit des investisseurs pour le risque en analysant les tendances se dégageant des achats et des ventes effectués par les investisseurs institutionnels.

L'indice attribue une signification particulière aux changements de sentiment des investisseurs vis-à-vis du risque: plus le pourcentage de leurs placements en actions est élevé, plus leur tolérance au risque, et par conséquent leur confiance, est grande. 100 correspond au niveau neutre, où les allocations des investisseurs en actifs à haut risque n'augmentent pas plus qu'elles ne diminuent. L'indice diffère des mesures fondées sur des enquêtes, car il s'appuie sur les transactions réellement effectuées par les investisseurs institutionnels, et non sur leurs opinions.

«Les effets saisonniers liés aux périodes des fêtes ont contribué à des révisions plus importantes des données publiées le mois dernier, brouillant quelque peu l'image se

dégageant de l'appétit pour le risque des investisseurs» a commenté M. Froot. «Ce qui ressort clairement des dernières données, c'est que les investisseurs institutionnels, tant en Amérique du Nord qu'en Europe, affichent une prudence accrue en ce début de l'année 2012, maintenant des positions en actions que l'on peut décrire au mieux comme «Malgré la toute récente reprise de janvier, les cours mondiaux des actions demeurent près de 10 pour cent inférieurs à leur niveau temporairement élevé enregistré en avril 2011» a ajouté M. O'Connell.

«Compte tenu de la chute conséquente de l'indice de la confiance en Europe, il est clair que les questions relatives à la résolution de la crise européenne de la dette souveraine restent la préoccupation majeure dans l'esprit des investisseurs. L'examen des données sous-jacentes révèle que les investisseurs ont engagé de nouveaux fonds dans les actions de marchés émergents en janvier. Il reste à savoir si ces flux se traduiront par des engagements plus importants dans d'autres marchés au cours du premier trimestre».

L'indice State Street est publié à Boston à 10 heures, heure de la côte Est des États-Unis, le dernier mardi de chaque mois et communiqué dans le monde entier. Des informations supplémentaires sur l'indice «State Street Investor Confidence Index®» sont disponibles sur <http://www.statestreet.com/investorconfidenceindex>.



Obligations	au 31/01	au 30/12	Var	Plus haut	Plus bas
EUR AkzoNobSwedFin 7,75% 08-14	111,250	111,075	0,15 %	111,325	111,000
EUR Alcatellucent 6,375% 04-14 07/04	99,872	97,156	2,79 %	99,872	97,500
EUR AllianzFin2 5% 08-13 06/03 pe	103,850	103,600	0,24 %	103,898	103,250
EUR ArcelorFinance 4,625% 04-14	104,850	103,350	1,45 %	104,909	103,250
EUR ArcelorMittal 7,25% 09-14 01/10s	23,950	23,585	2,41 %	24,950	23,385
EUR AXA 6% 01-13 18/06 pe	105,350	104,350	0,95 %	105,427	104,150
EUR Bayer 6% 02-12 10/04 pe	100,900	101,300	-0,39 %	101,275	99,600
EUR BayerLB 4,5% 07-19 07/02 pe	80,920	-	-	-	-
EUR BayerLB 5,75% 07-17 23/10 pe	105,300	100,950	4,30 %	105,582	101,000
EUR BcMtpaschiSiena 5% 07-12 25/10	100,650	99,700	0,95 %	100,724	98,700
EUR BEI 3,875% 06-16 15/10 pe	108,600	107,650	0,88 %	108,718	107,450
EUR Belgacom 4,375% 06-16 23/11 pe	108,650	106,450	2,06 %	108,833	106,000
EUR BMWFinance 4,875% 07-12 18/10	102,600	102,600	-	102,650	102,400
EUR Carrefour 5,125% 07-14 10/10 pe	105,997	104,550	1,38 %	105,997	104,350
EUR CieFinFoncier 5,375% 01-13	104,600	103,738	0,83 %	104,600	103,773
EUR Citigroup 7,375% 09-14 16/06 pe	109,500	106,900	2,43 %	109,760	106,250
USD Colombia 8,375% 97-27 15/08s	128,698	127,250	1,13 %	129,588	127,250
EUR CreditAgricole 5,971% 08-18	99,450	90,400	10,01 %	99,681	90,850
EUR CreditSuisseAG 5,125% 07-17	109,828	106,641	2,98 %	109,828	107,358
EUR Daimler 4,625% 09-14 02/09 pe	106,750	106,550	0,18 %	106,785	106,120
EUR Danone 5,5% 08-15 06/05 pe	113,035	112,750	0,25 %	113,035	112,450
EUR DexiaMunicipAg 5,5% 02-12	102,008	101,730	0,27 %	102,008	101,570
EUR DiTelekomIntFi 8,125% 02-12	102,275	102,650	-0,36 %	102,600	102,275
EUR EDF 5,5% 01-16 25/10 pe	114,020	112,350	1,48 %	114,020	112,350
USD EksportFin 5,5% 07-17 26/12s ne	110,481	-	-	-	-
EUR ENI 5% 09-16 28/01 pe	107,900	105,850	1,93 %	107,976	105,700
EUR EONIntFinance 5,25% 08-15	112,055	111,700	0,31 %	112,055	111,400
EUR EONIntFinance 5,125% 08-13	104,646	104,850	-0,19 %	104,866	104,550
EUR FortisBkNederld 4,625% 04-14	104,454	103,689	0,73 %	104,454	103,100
EUR FranceTelecom 4,75% 07-17	111,025	109,150	1,71 %	111,025	108,950
EUR FranceTelecom 5,625% 08-18	116,525	114,700	1,59 %	116,525	114,050
EUR GDFSuez 6,875% 08-19 24/01 pe	126,535	123,600	2,37 %	126,535	123,350
EUR GoSachsGr 5,375% 08-13 15/02	102,650	100,400	2,24 %	102,995	100,100
EUR Heineken 5% 03-13 04/11 pe	105,023	105,100	-0,07 %	105,300	104,850
EUR IntesaSanpaolo 4,75% 07-17	98,998	92,524	6,99 %	98,998	93,446
EUR JPMorgChase&Co 4,375% 04-19	93,459	88,707	5,35 %	93,459	87,235
EUR Lafarge 6,125% 08-15 28/05 pe	104,696	98,900	5,86 %	104,700	98,750
EUR Luxembourg 3,75% 08-13 04/12	105,623	105,256	0,34 %	105,623	105,134
EUR LVMH 4,375% 09-14 12/05 pe	106,323	106,250	0,06 %	106,323	105,950
EUR McDonalds 4,25% 09-16 10/06	110,467	109,650	0,74 %	110,467	108,900
EUR NatlAustraliaBk 5,5% 08-15 20/05	109,300	108,400	0,83 %	109,337	108,150
EUR NedWaterBank 4,25% 08-13	105,700	105,350	0,33 %	105,775	105,250
USD Ontario 6,25% 05-15 03/08s ne	110,716	110,008	0,64 %	110,716	109,898
EUR PPR 8,625% 09-14 03/04 pe	112,610	114,450	-1,60 %	114,750	112,200
USD QuebecPr 4,875% 04-14 05/11s	109,518	108,703	0,75 %	109,518	109,146
EUR RocheHldg 4,625% 09-13 04/03	103,801	104,055	-0,24 %	104,080	103,300
EUR RWEFinance 5% 09-15 10/02 pe	109,803	109,450	0,32 %	109,803	109,300
EUR RWEFinance 6,625% 08-19 31/01	123,270	121,400	1,54 %	123,270	121,000
EUR SiemensFinance 5,25% 06-66	103,000	101,000	1,98 %	103,215	100,500
EUR Sodexo 6,25% 09-15 30/01 pe	110,692	109,700	0,90 %	110,692	109,600
EUR SuezEnvironn 4,875% 09-14	106,904	106,950	-0,04 %	106,950	106,600
EUR TotalCap 3,5% 09-14 27/02 pe	104,650	104,350	0,28 %	104,681	104,250
USD Turkey 7,375% 05-25 05/08s ne	112,590	113,503	-0,80 %	113,385	109,315
EUR UBS 6,25% 08-13 03/09 pe	106,500	105,800	0,66 %	106,526	105,650
EUR VWIntFin 5,375% 09-13 15/11 pe	106,350	106,350	-	106,350	105,995
USD WorldBk 3,5% 08-13 08/10s ne	105,200	105,143	0,05 %	105,266	105,150